

DEC200557DERCI

Décision portant renouvellement de M. Jacques MALEVAL aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Tokyo au Japon (DERCI)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit, aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC171462DERCI du 18 mai 2017 portant nomination de M. Jacques MALEVAL aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Tokyo au Japon ;

DECIDE :

Art. 1er. – M. Jacques MALEVAL, ingénieur en chef de l'armement, est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS à Tokyo au Japon, pour une durée de 2 ans et 3 mois à compter du 1er juin 2019.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Antoine Petit

